



Suresnes labellisée Territoire engagé pour la transition écologique



Remise du label TETE lors du Salon des Maires

© Ville de Suresnes

En décrochant le label TETE pour 4 ans, Suresnes voit sa politique environnementale reconnue en matière d'espaces verts, de pistes cyclables, de panneaux solaires ou encore de collecte de biodéchets et de récupération d'eaux de pluie...

Remis par l'ADEME à Guillaume Boudy, Maire de Suresnes, à l'occasion du Salon des Maires à Paris mardi 18 novembre, **ce label TETE (Territoire engagé pour la transition écologique) -3 étoiles sur une échelle de 5-, dans la catégorie CAE (Climat, air, énergie) récompense l'action de la Ville en matière de développement durable.**

Une démarche engagée depuis 2022

Suresnes a initié son processus de labellisation en novembre 2022 avec un état des lieux complet, suivi d'ateliers stratégiques en 2023. « *Après la validation d'un plan d'actions (1), la Ville franchit une étape décisive aujourd'hui avec l'obtention de la 3e étoile, confirmant la pertinence de sa stratégie climat-air-énergie,* » précise Guillaume Boudy, Maire de Suresnes.

Depuis 2020, la ville a ainsi créé **5 000 m² d'espaces verts supplémentaires, transformé 240 m² de places de stationnement en zones végétalisées et aménagé 6 cours oasis**, renforçant ainsi la biodiversité urbaine tout en améliorant la qualité de vie des habitants.

En parallèle, pour réduire la consommation d'énergie et augmenter sa production d'énergies renouvelables, tout en limitant les émissions de gaz à effet de serre, Suresnes a installé **1 400 m² de panneaux solaires, converti 93 % de l'éclairage en LED et rénové thermiquement 9 bâtiments municipaux.**

Une politique « verte et durable » qui se retrouve dans les derniers chantiers livrés comme le square Saint Exupéry ou le stade Maurice Hubert qui chacun à leur manière, concilient performance environnementale, sobriété énergétique et confort des usagers.

Autre axe récompensé : le développement des modes de transport à moindre impact carbone et des mobilités douces : **6 km de nouvelles pistes cyclables ont été installés, 50 bornes de recharge pour véhicules électriques, 400 arceaux vélos, 6 stations de réparation vélo** ont été positionnés sur le territoire.

Enfin l'ouverture d'une ressourcerie, mais aussi le développement de la collecte des biodéchets avec l'installation de points d'apport volontaire, contribuent à la réduction des déchets et à la promotion d'une économie circulaire.

(1) Le plan d'action validé en décembre 2024 dans le cadre de la démarche de labellisation TETE prévoit des initiatives fortes :

- * Biodiversité : finalisation de l'Atlas communal, déminéralisation d'une à deux cours par an, extension de l'éco-pâturage.
- * Gestion de l'eau : incitations pour la récupération des eaux pluviales, amélioration des systèmes d'arrosage.
- * Éclairage : mise en œuvre de la « Trame Noire » pour réduire l'impact sur la biodiversité nocturne.
- * Mobilité douce : développement des pédibus et formations « savoir rouler » pour les enfants.
- * Sobriété énergétique : passage en LED des équipements culturels, suivi des consommations d'eau et d'énergie

VOS CONTACTS

Cyril Morteveille

Directeur de la communication

01 41 18 15 53

Nathalie Conte

Chargée des relations presse

01 41 18 18 36

07 62 16 98 98

cmorteveille@ville-suresnes.fr

06 20 31 31 17

nconte@ville-suresnes.fr